



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES
SOUSSIONS À:**

**Public Prosecution Service of Canada
Attn: Nathalie Simon
Nathalie.simon@ppsc-sppc.gc.ca**

**REQUEST FOR PROPOSAL
Amendment 1
DEMANDE DE PROPOSITION
Amendement 1**

**Proposal To: Public Prosecution Service of
Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out thereof.

**Proposition aux: Service des poursuites
pénales du Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexées, au(x) prix indiqué(s).

**Instructions : See Herein
Instructions: Voir aux présentes**

Issuing Office – Bureau de distribution
Public Prosecution Service of Canada
Service des poursuites pénales du Canada
Acquisitions Division
284, rue Wellington
Place Bell Centre
Ottawa, ON K1A 0H8

Title – Sujet Entreposage national hors site et gestion de documents	
Solicitation No. – N° de l’invitation 1000030960 Amendement 1	Date 24, mai 2022
Solicitation Closes – L’invitation prend fin at – à 14 h le – 22 juin, 2022	Time Zone Fuseau horaire EDT - HAE
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Inquiries to: - Adresser toutes questions à : Nathalie.simon@ppsc-sppc.gc.ca	
Telephone No. – N° de téléphone : 613-716-2394	
Destination – of Goods, Services, and Construction: Destination – des biens, services et construction : Voir aux présentes.	
Delivery required - Livraison exigée Voir aux présentes.	
Vendor/firm Name and address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l’entrepreneur	
 Facsimile No. – N° de télécopieur Telephone No. – N° de téléphone	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/firm Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l’entrepreneur	
 <hr/> (type or print)/ (taper ou écrire en caractères d’imprimerie)	
<hr/> Signature	<hr/> Date



AMENDEMENT 1

1. 4.1.1 Évaluation technique, 4.1.1.1 Critères technique obligatoire. CO1

A la page 16 de la demande de proposition est supprimé dans son intégralité et remplacé par :

Numéro	Critère technique obligatoire	SATISFAIT	NON SATISFAIT
CO1	Installations : Capacité et compétences actuelles en matière d'entreposage		
<p>Le soumissionnaire DOIT avoir au moins deux clients distincts au Canada auxquels il fournit des services de gestion et d'entreposage de documents. Pour chaque client mentionné, le soumissionnaire DOIT montrer qu'il :</p> <ul style="list-style-type: none">• a géré un stock annuel moyen d'au moins 110 000 pieds cubes de documents physiques;• a fourni ces services au moins au cours des deux dernières années consécutives complètes précédant la date de clôture de la présente invitation à se qualifier. <p>Le SPPC ne peut être mentionné comme client en réponse à ce critère.</p> <p>La réponse du soumissionnaire dans le contexte de ce critère DOIT inclure :</p> <ol style="list-style-type: none">1. le nom de chaque organisation cliente;2. le nom et le courriel d'une personne-ressource qui peut valider l'exactitude des services rendus à chaque organisation cliente;3. une description des services rendus à chaque organisation cliente;4. le volume (en pieds cubes) d'entreposage de documents physiques fourni à chaque organisation cliente;5. la période pendant laquelle le volume de documents physiques visé au point d) ci-dessus a été entreposé chez le soumissionnaire (doit comprendre la période de deux années consécutives précédant la date de clôture de la présente invitation à se qualifier).			



2. Annex A , Énoncé des travaux, 4.2.1.6 Délocalisation

A la page 35 de la demande de proposition est supprimé dans son intégralité et remplacé par :

La délocalisation s'entend de l'action et des services exécutés une fois pour retirer les dossiers de la garde du FSG en vue de leur disposition finale. Les options de disposition finale comprennent le retour des dossiers au SPPC ou leur destruction certifiée sécurisée. Le SCGI doit être mis à jour pour refléter la délocalisation et la disposition finale.

Le FSG doit être en mesure de retirer les documents de l'entrepôt, de mettre à jour les stocks, de palettiser et d'emballer les documents pour les transporter au rythme quotidien de 500 contenants par lieu d'entreposage.

Le FSG doit mettre à jour son portail de systèmes de TI afin de tenir compte de la délocalisation.

TOUS LES AUTRES TERMES ET CLAUSES DEMEURENT INCHANGÉS